

<https://47.snuipp.fr/Une-Education-prioritaire-pour-faire-quoi>



Une Éducation prioritaire pour faire quoi ?

- École - Éducation Prioritaire -

Date de mise en ligne : mardi 23 mars 2021

Dernière mise à jour : 23 mars 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Un abandon de l'éducation prioritaire

Jusqu'à présent, relevaient de l'Éducation prioritaire les écoles et établissements dans lesquels des difficultés scolaires liées au contexte social et économique des familles étaient avérées. Les politiques mises en œuvre ont cherché à compenser ces inégalités.

Aujourd'hui, sans aucun bilan préalable, le ministère décide de changer de paradigme ce qui annoncerait une possible délabellisation des REP à l'horizon 2022 et l'expérimentation de Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA), proposant de « donner plus » à certaines écoles sans critères nationaux.

Il impose ainsi des objectifs pour chaque structure, en remplacement d'une logique de réseaux. Ces CLA sonneraient la fin de l'ambition de former partout et de rendre autonomes dans leurs choix les futur-es citoyen·nes en les dotant des clés de compréhension du monde.

Ceci alors que la Cour des comptes note que l'Éducation prioritaire « est parvenue à contenir les écarts de résultats scolaires dans un environnement économique et social qui s'est largement dégradé » [1].

L'Éducation prioritaire est également un enjeu de société. La FSU a tenu des États Généraux nationaux, avec des représentant-es des premier et second degrés de tous les départements, pour en définir les contours souhaitables. Retour sur les politiques menées, revendications et pistes pour l'avenir : l'objectif de démocratisation scolaire est clairement réaffirmé !

Lire la suite :

[1] Rapport 2018